

EMISSION OBLIGATAIRE INAUGURALE REUSSIE POUR SFL

Paris, le 17 mai 2011 – La Société Foncière Lyonnaise a émis le 17 mai 2011 avec succès un emprunt obligataire inaugural de 500 millions d'euros, d'une maturité de 5 ans avec une échéance au 25 mai 2016, offrant un coupon de 4,625%.

La transaction lancée le 17 mai au matin après un « road show » à Paris, Londres et Francfort, a suscité des intérêts émanant de plus de 150 investisseurs pour un montant proche de 2 milliards d'euros. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont représenté près de 45% de la distribution, la France 32%, et l'Allemagne 13%.

Cette émission s'inscrit dans le cadre de la politique financière mise en œuvre par le management de la Société visant à diversifier ses sources de financement et à allonger la maturité moyenne de sa dette et vient renforcer les capacités financières de SFL.

Cette opération a été dirigée par BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis et Société Générale agissant en tant que chefs de file et teneurs de livre associés.

Le présent communiqué de presse n'est et ne saurait en aucun cas être considéré comme un appel public à l'épargne ou comme cherchant à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération d'appel public à l'épargne. Le présent communiqué ne peut faire l'objet d'aucune publication ou diffusion ni être transmis aux Etats-unis et ne constitue ni ne fait partie intégrante d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-unis, ou par des ressortissants américains (« U.S. persons »). Les obligations qui y sont mentionnées n'ont pas été et ne seront pas offertes ou vendues aux Etats-unis, ou à des ressortissants américains (« U.S. persons »). SFL n'entend enregistrer aucune partie de l'offre aux Etats-Unis ni procéder à un appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. En complément de ce qui précède, les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières notamment en Australie, au Canada ou au Japon.

La SFL, avec un patrimoine exceptionnel de plus de 3,1 milliards d'euros droits inclus centré sur le Quartier Central des Affaires de Paris, constitue le vecteur privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et de commerces de la capitale. Le groupe, leader sur ce marché, se positionne aujourd'hui résolument vers la gestion dynamique d'actifs immobiliers de grande qualité. SFL a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2003.

MARCHÉ DE COTATION :
Euronext Paris Compartiment
A – Euronext Paris ISIN
FR0000033409 – Bloomberg :
FLY FP – Reuters : FLYP PA

NOTATION S&P : BBB- stable

